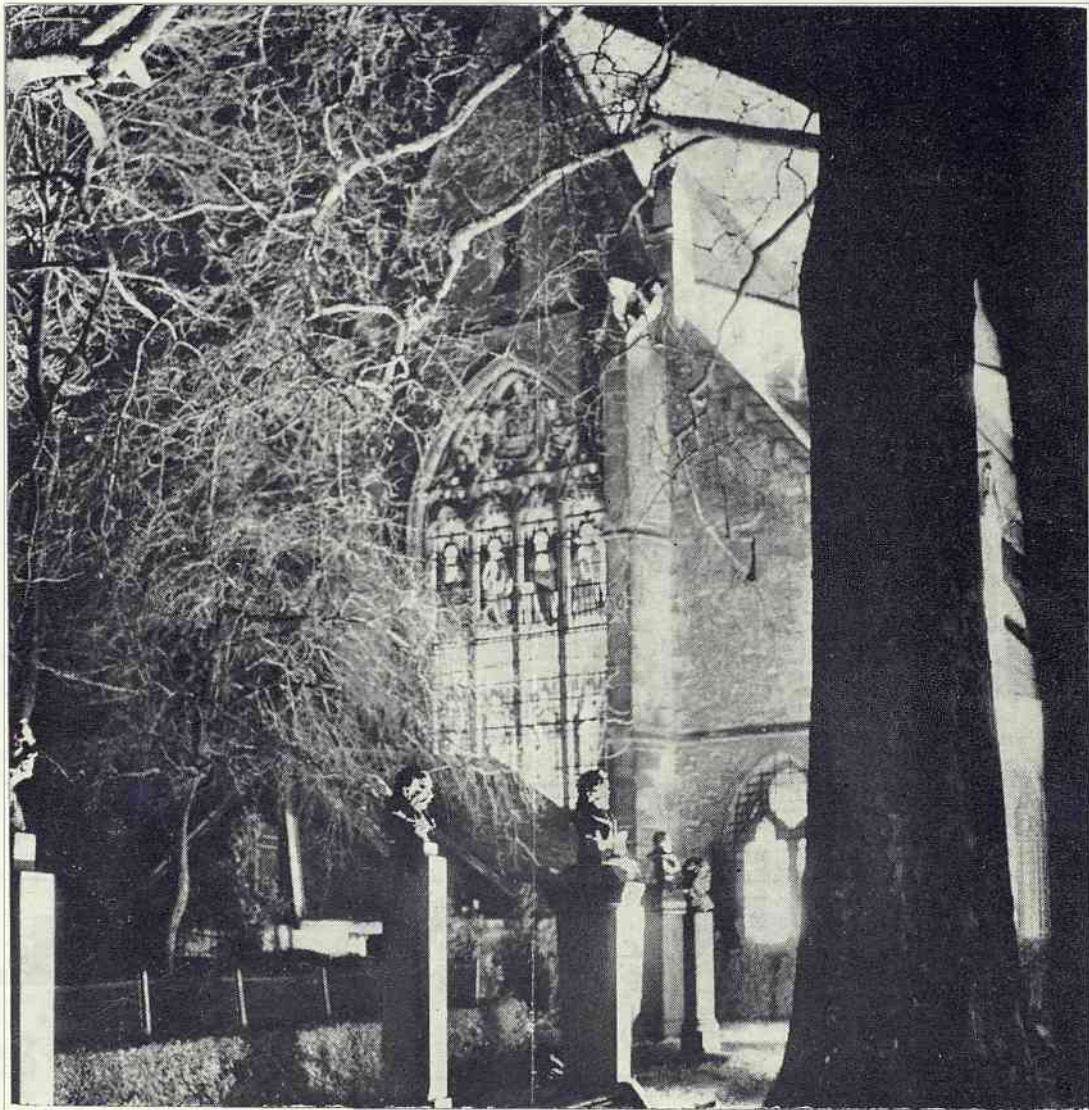


SCEAUX



**BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL**

Trimestriel

Rédaction - Administration :

Mairie de Sceaux - 92
Tél. : 702-29-50

Comité de rédaction :

Mme CABANNES, MM. CLAVIER,
GUEZILLE, JECHOUX, LOGAN,
ROCHEUX, WATREMEZ.

Publicité : Société DIEP

48, rue de Rome - Paris 8^e
Tél. : 522-23-17

Gérant : J. MORTEROLLE

Ce bulletin est envoyé gratuite-
ment à tous les chefs de famille
inscrits sur les listes électorales de
la commune.

Le prochain numéro paraîtra en
mars. Les articles et communiqués
doivent parvenir à la rédaction
avant le 5 février.

TELEVISION - RADIO

DEPANNAGES RAPIDES

TOUTES MARQUES

ELECTRO - MENAGER

IMPORTANT RAYON DE DISQUES

**TELE-
BLAGIS**



Distributeur officiel

3, Centre Commercial des Blagis - 92 - SCEAUX

Tél. : FLO 15-00

FLEURS : PLANTES VERTES
: PLANTS DE FLEURS

Horticultrice **THERESE** Fleuriste

14, Sentier de la Tour

92 - SCEAUX — Tél. : 350-45-03

Fermé le Dimanche - Ouvert le Lundi

CHARCUTERIE DES BLAGIS

B. GUÉNÉE

Charcutier - Traiteur

Tél. : FLO 04-19

CENTRE COMMERCIAL DES BAS-COUDRAIS - 92 - SCEAUX

- ROTISSERIE
- PLATS PREPARES
- LUNCHS

Livraison à domicile



KADETT ● OLYMPIA

REKORD ● COMMODORE

KAPITAN ● ADMIRAL ● DIPLOMAT

OPEL

Ets F. LOISEAU & Cie

CONCESSIONNAIRES

118, rue Houdan

92 - SCEAUX — 702-72-50

Bonne

Année 1969

Editorial*Mes chers Concitoyens,*

Dans l'histoire de la France et du Monde, l'année 1968 ne pourra pas être considérée comme une bonne année. Nous étions, cependant, loin de nous douter, en y entrant, qu'au mois de mai notre pays serait au bord de l'anarchie, ni qu'au mois de novembre le Gouvernement serait conduit à rétablir le contrôle des changes pour éviter la dévaluation du franc ! Et que de drames sanglants dans le reste du monde : au Viet-Nam, au Biafra, au Moyen-Orient, en Tchécoslovaquie, en Amérique du sud, etc.

Comme tous les Français, les Scaëns ont ressenti douloureusement tous ces événements et en subissent les conséquences.

Pour la ville de Sceaux pourtant, l'année 1968 a été marquée par un certain nombre de réalisations importantes : l'achèvement et l'occupation des 150 H.L.M., du groupe « Pépinières », l'inauguration et la mise en service de la Résidence Imbergères pour personnes âgées ; la construction de l'Institut universitaire de Technologie, boulevard Desgranges et son utilisation pour les cours de première et deuxième années de Droit, l'agrément du Syndicat d'Initiative-Office de Tourisme de Sceaux pour la délivrance des billets de chemin de fer, à quoi on peut ajouter l'aménagement du parking de la place Voltaire, la réfection du clocher de l'église, etc. L'association avec Bourg-la-Reine pour l'utilisation commune des équipements sportifs et culturels de nos deux villes s'est consolidée et étendue. Grâce au Centre scénés des Amitiés internationales, le jumelage de Sceaux avec Bruhl a permis de nombreux et d'inoubliables échanges. La tradition jélibréenne de Sceaux a été ravivée par l'ouverture de l'Institut Florian, qui sera une annexe de l'Institut des Etudes provençales de la Sorbonne. Nos Anciens ont fait un séjour d'été très agréable à Ribeauvillé. L'anniversaire de la victoire de 1918 a été célébré avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance, etc.

Sur le plan municipal, l'année 1969 verra l'aboutissement de projets plus importants encore. Nous pourrions inaugurer notre piscine couverte de la rue de l'Yser ; l'aménagement de notre petite Maison de la Culture sera enfin terminé, ce qui transformera la vie culturelle de Sceaux et Bourg-la-Reine et des communes voisines ; la construction de vestiaires avec douches et de tribunes à la salle des sports du Clos Saint-Marcel permettra enfin à nos équipes de basket-ball d'accueillir dignement des équipes du dehors et d'organiser des matches intéressants ; en attendant que le Conseil général des Hauts-de-Seine ait statué sur la demande de rétrocession à la ville de Sceaux du Jardin de la Ménagerie, la Commission départementale nous a autorisés à y aménager, pour la saison d'été prochaine, deux courts de tennis convenablement orientés ; le marché de Sceaux-Robinson sera installé et n'aura plus besoin de se tenir sur le trottoir de la rue Jules Guesde. Ajoutons que le ministère de l'Éducation nationale construira un deuxième institut universitaire de technologie, qui préparera aux carrières commerciales, sur le terrain qu'il possède en contrebas du Lycée Marie Curie, et que le Syndicat des Transports de la Région parisienne construira un parking de dissuasion en face de la gare de Sceaux-Robinson.

Nous aurions donc quelque raison d'être très optimistes si, à l'horizon national et international ne subsistaient pas tant de sombres nuages. Ces nuages nous incitent, en tout cas, à formuler nos vœux pour l'année prochaine avec plus de ferveur et de sincérité que jamais. De tout cœur, au nom de toute la Municipalité, je souhaite que 1969 soit pour vous tous une bonne et heureuse année.

E. GULDNER

Maire de Sceaux,

Conseiller général des Hauts-de-Seine.

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

5, Sentier de Paris
92 - SCEAUX

MAÇONNERIE
BETON ARMÉ

B. DEL MISSIER

Tél. : FLO 28-07
ROB 36-19

VIE INTERNATIONALE

La Municipalité a toujours recherché des contacts avec des villes étrangères afin de permettre aux Scéens de se rendre compte, par eux-mêmes, qu'il était possible de créer des liens d'amitié entre des personnes de race et de langue différentes.

Dans cette perspective nous reproduisons, ci-après, des textes qui nous ont été transmis par la Fédération Mondiale des Villes Jumelées. Nous souhaitons que les idées qui sont présentées déterminent un effort de réflexion qui amène chacun d'entre nous à faire ce qu'il faut, même modestement, pour aider à une meilleure compréhension entre les nations.



A L'OCCASION DE L'ANNEE INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME (1968)
ET EN PREVISION DE L'ANNEE INTERNATIONALE
DE L'EDUCATOIN (1970)
LA FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMEELES
propose l'adjonction du texte ci-dessous
à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

« Au bénéfice de la communauté humaine et de la compréhension entre les peuples, toute personne a droit à une éducation bilingue, à savoir :

- 1° droit à la connaissance approfondie de la langue maternelle ;
- 2° droit à la connaissance utile d'une langue vivante de communication mondiale, qui, par-delà la culture nationale qu'elle reçoit et doit recevoir, lui permette de participer pleinement et directement à la culture mondiale et au dialogue universel. »



La Charte des villes jumelées

● CULTURE

Considérer le jumelage des villes comme un instrument de culture humaine, sans aucune préoccupation partisane.

Le jumelage culturel est le lien qui unit, dans un esprit d'égalité et de réciprocité, les populations entières de deux ou plusieurs villes de pays différents en vue de favoriser le contact des personnes, l'échange des idées, des techniques, des produits. Conçu comme un instrument de culture populaire et de formation civique internationale, il a un caractère éminemment social et éducatif et ne saurait être détourné de son objet à des fins ou personnelles, ou partisans, ou politiques.

● NON-INGERENCE

Ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures des autres villes.

Etabli sous l'égide des municipalités avec l'accord des populations, le jumelage culturel doit être préservé de toute ingérence contraire aux libertés communales. De même, il ne peut servir de prétexte à intervention dans les affaires propres aux villes qu'il associe.

● NON-DISCRIMINATION

N'exclure aucune ville ni, dans chaque ville, aucune bonne volonté.

Ainsi défini, le jumelage culturel ne peut s'accompagner d'aucune exclusive, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur de la cité :

- a) Dans les relations entre cités, il doit faciliter la compréhension des peuples, indépendamment des institutions qui les régissent. La distance géographique, la diversité des traditions et des idéologies, loin d'être des obstacles, ne font que rendre le jumelage plus souhaitable.
- b) Dans la cité, le jumelage doit être un moyen de rassembler les bonnes volontés de toute tendance, de toute origine et de toute formation ; il doit intéresser toutes les formes de l'activité : vie familiale professionnelle, économique, touristique, artistique, sportive et intellectuelle.

● BILINGUISME

Acquérir en plus de sa langue maternelle. l'usage d'une langue vivante de communication mondiale.

En raison de l'obstacle majeur que constitue la diversité des langues dans l'établissement des contacts personnels à l'échelon le plus modeste, l'une des tâches essentielles du jumelage culturel est de hâter, dans tous les milieux, l'édification d'un « monde bilingue » fondé sur ce principe : Le droit de tout homme à sa langue maternelle s'accompagne de l'obligation pour tout homme d'acquérir l'usage d'une langue vivante de communication mondiale (français ou anglais).

● SOLIDARITE

Prendre part aux frais et aux responsabilités de l'organisation mondiale de coopération des Communes : la FMVJ.

L'approbation solennelle des principes de la Charte implique que la ville participera, par son adhésion à la Fédération Mondiale des Villes Jumelées, aux responsabilités matérielles et morales du mouvement mondial des jumelages.

BAZAR DE LA GARE

Quincaillerie - Couleurs - Electricité - Mercerie

Mme Vve V. ORTOLI

149 bis, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. 702-13-88
Ouvert le dimanche matin

CHAMPION DE FRANCE
COUPE MONDIALE
BIOTHETICIEN
CABINE DE RELAXATION
SOINS DE BEAUTE
MANUCURE

COIFFURES

YVONNE
CHARLES

CADET

Tél. : 702-02-29 — 86, rue Houdan - SCEAUX

ASSOCIATION DES CONFÉRENCES - DÉBATS

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association s'est tenue le mercredi 20 novembre 1968 à 20 h 45, à la Maison des Jeunes et de la Culture à Sceaux, sous la Présidence de M. MATET.

L'ordre du jour comprenait, comme il est rituel, l'examen du rapport moral présenté par le Président sortant, du rapport financier du trésorier, M. COUSIN, et d'un rapport sur la diffusion des activités de l'association préparé par un des deux secrétaires, M. DOCHTERMAN.

L'Assemblée avait, en outre, à procéder à l'élection du nouveau Conseil de l'Association et à discuter de l'orientation générale afin de préciser le programme des conférences-débats pour la saison 1968-1969.

M. MATET rappela d'abord le but de l'Association pour laquelle, la démocratie réelle restant à faire à la fois au plan de l'information et au plan de la participation, il importe inlassablement de proposer à chacun une information :

- actuelle, portant sur des questions d'ordre politique, social, économique et culturel mettant en jeu notre condition d'homme et de citoyen d'aujourd'hui ;
- précise, par l'appel fait à des personnalités compétentes ;
- honnête, par le souci de donner la parole aux opinions les plus diverses ;
- active, enfin, chaque exposé devant introduire un débat qui permette une confrontation des points de vue et une prise de conscience des problèmes soulevés.

Le Président sortant, fit le bilan de l'année écoulée par le rappel des sujets évoqués : les Partis Politiques en France avec M. FAUVET du « Monde » en octobre 1967, la Culture — pour qui ? et pour quoi ? avec M. DUMAZEDIER, directeur de Peuple et Culture en décembre 1967, la Sécurité Sociale sous la forme d'une présentation tripartite avec MM. POTIER du Commissariat Général au Plan, MOITRIER, de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale et MONTES, syndicaliste, en janvier 1968 —, Télévision et Culture avec Mme Evelyne SULLEROT, sociologue et M. Jacques THIBAU, an-

cienn directeur adjoint de l'O.R.T.F. en février 1968, les Travailleurs étrangers en France avec la projection du film « O SALTO » au cinéma Trianon, suivie d'un débat dirigé par Mlle TRILLAT, directrice du service d'Aide Sociale aux émigrants, en mars 1968, enfin la crise de l'emploi avec le concours de M. Philippe BAUCHARD, journaliste et spécialiste des questions économiques à « Europe N° 1 » en mai 1968.

Les événements de mai devaient rendre impossible une réunion prévue sur l'École Nouvelle avec M. MALLET, recteur de l'Académie d'Amiens et M. Bertrand GIROD de l'Ain, du « Monde ».

Mais ce sujet a été repris, pour l'ouverture de la présente année, sous la forme d'un cycle consacré à la Réforme des Lycées où il a déjà été fait appel à la collaboration de Mme POSTEL-VINAY, personnalité représentative d'une association militante en matière de pédagogie — « Défense de la Jeunesse Scolaire » — et de M. LECUIR, enseignant engagé dans un groupe de recherche dénommé « Enseignement 1970 ».

Un débat s'engagea alors sur l'orientation et le programme que les « Conférences-Débats » pourraient élaborer dans les mois à venir.

Des diverses interventions, on peut retenir les sujets qui ont été proposés pour l'organisation des réunions 1969 : la régionalisation, l'équipement de la banlieue Sud de Paris, la fiscalité, l'attitude des cadres techniques devant la politique, l'influence des divers modes de scrutin en matière électorale quant à la représentativité des élus.

L'Assemblée devait ensuite procéder au renouvellement du Conseil d'Administration. Furent élus à l'unanimité membres du Conseil pour l'exercice 1968/1969 : Mmes et Mlles : BOTSARRON, CHAMPEL, DEPUEUX, GENTIL, PHILIPPART et MM. CHEVALIER, COUSIN, DOCHTERMAN, FRAISSE, GRUBER, GUILLEME, MATET et VAUDOUX.

Une prochaine réunion du Conseil désignera les membres du Bureau de l'Association.

Le dernier numéro du Bulletin Municipal donnait à nos lecteurs des informations sur la rentrée scolaire dans les écoles communales. Dans les deux lycées, dont nous parlerons aujourd'hui, la remise en route fut plus laborieuse, notamment par suite de la nomination tardive d'un certain nombre de professeurs. De plus, il avait fallu accueillir une masse d'élèves du C.E.S. de Bagneux, logé jusqu'ici dans un Collège d'Enseignement Technique et privé brusquement de ces locaux qui retrouvaient leur destination primitive. La multiplication des sections au niveau des terminales et la limitation de l'effectif des divisions à 35 élèves dans le premier cycle, et 40 dans le second, (limitation, au demeurant, fort heureuse du point de vue pédagogique) ne pouvaient qu'aggraver encore les difficultés de nos lycées. Néanmoins les problèmes ont été résolus, mais au prix d'un suremploi des locaux.

La rentrée scolaire à Sceaux

(Suite et fin)

Marie Curie compte cette année 2294 élèves contre 2339 l'an dernier. Lehand, lui, a vu ses effectifs passer de 2654 élèves à 2860, l'accroissement étant sensible surtout au niveau de la sixième et des classes préparatoires.

Dans les deux établissements, l'insuffisance du personnel de surveillance est inquiétante, le déficit atteignant presque 4 %, au moins à Marie Curie. On constate également une pénurie de personnel d'entretien.

Comme deux de nos écoles maternelles, le lycée Marie Curie a changé de directrice. Mme VECHOT, qui vient de Rennes, a succédé à Mme CHATELET, qui, malgré l'ardeur qu'elle apportait à l'accomplissement de sa tâche, a obtenu d'être déchargée de ses fonctions. Mme VECHOT a su résoudre au mieux les problèmes qui l'attendaient à son arrivée. Nous ne doutons pas de traduire les sentiments de nos concitoyens en lui souhaitant de se plaire dans notre ville.

PEUGEOT

AGENT EXCLUSIF



Sireine - Automobile

12 bis, avenue du Général-Leclerc
92 - BOURG-LA-REINE
350 48-40 +

ATELIERS MECANIQUE, TOLERIE, PEINTURE

— Station-Service —

OCCASIONS SELECTIONNEES TOUTES MARQUES

Autocars R. SUZANNE

Autocars de luxe de 20 à 60 personnes

Location pour mariages
Excursions - Voyages
Déplacements sportifs
Transport de personnel

44, rue d'Ivry à VITRY-s/Seine
Près de la gare de Vitry-S/Seine

Téléphone : 482-79-44

828

Micheline Charang

**Haute Coiffure
DAMES**

Tél. : 350-64-80
69, rue Jean-Longuet

CHATENAY-MALABRY (92)
(face Mairie) Autobus 194, 198

824

Joaillerie - Bijouterie - Horlogerie - Orfèvrerie
Transformations de Bijoux - Réparations garanties

M. GAUNORD

HORLOGER - BIJOUTIER
C A D E A U X

114 bis, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. 702-17-30

843

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE
SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, Av. A.-Briand - 92 - ANTONY
Tél. : 237-12-61 et 237-66-43

Outilsages - Peintures - Papiers peints, plastiques, muraux

850

Création de Modèles - Transformation - Réparation
(Garde pendant l'été)

FOURREUR
MAITRE ARTISAN ► **L. ANDRE**

4, avenue de Robinson - Tél. 702-10-18
CHATENAY-MALABRY

873

ENTREPRISE GENERALE

de tous travaux de bâtiment

Alalnarde

BUREAUX ET CHANTIERS

4, Av. Jules Guesde - 92 - SCEAUX — Tél. 702-11-76

896

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

Sade

Adduction et distribution d'eau potable - Réseaux d'assainissement - Eaux agricoles et industrielles - Captages, forages et sondages - Traitement de l'eau potable - Génie civil et ouvrages spéciaux - Forages horizontaux - Entretien et gestion des réseaux - Pipe-lines et feeders

SERVICES DE LA BANLIEUE DE PARIS

Secteur SUD

101, rue Pierre-Sémard
92 - CHATILLON-sous-BAGNEUX
Tél. : 253 15-95

DISTRICT

9, rue Coustou - 92 - ANTONY
Tél. : 237 01-33

899

...UNE RÉUNION DE L'U.F.C.S. ...UNE RÉUNION DE

La section scéenne de l'Union Féminine Civique et Sociale a eu le plaisir d'accueillir, 95, rue Houdan, le 25 novembre à 14 h 15, Mme GERVAIS-BLONDEL, Vice-Présidente de l'U.F.C.S. qui nous a entretenu du sujet suivant :

« Comment construire le monde de demain ? » et comment l'U.F.C.S. pourra nous y aider. Si nous voulons que le monde de l'informatique dans lequel nous entrons soit un monde plus humain, où nous ayons une place, il faut que nous nous informions pour être compétentes et ensuite entrer dans ces corps intermédiaires qui forment la vraie démocratie. Entre le pouvoir qui décide et le peuple, il faut des groupes de personnes qui servent de relais, l'information devant monter et descendre par leur intermédiaire.

Se former, devenir compétente. Sinon le monde se fera sans nous. A quoi donc participer ?

1°) La politique familiale : la famille est le lieu privilégié de la formation de l'enfant, mais elle n'est pas le seul d'où la nécessité d'un dialogue inces-

sant parents-enseignants, parents-animateurs de maisons de jeunes.

2°) La politique socio-culturelle — presse, radio, T.V. : Il faut écrire pour soutenir une mission jugée très bonne ou dire ce que l'on souhaiterait. Il faut rechercher les vrais besoins.

3°) La politique économique : en effet, si la femme n'est pas toujours producteur, elle est toujours consommateur et elle gère 60 % du revenu national. Le monde du travail lui-même nous concerne puisque une femme sur trois travaille. Ce qui pose les problèmes du travail à temps partiel, du recyclage.

4°) La politique des partis : S'il n'y a que huit femmes députés et très peu de conseillères municipales c'est en se formant et en participant qu'elles se feront admettre.

Après cette première partie qui nous montre que les femmes sont directement concernées et que pour avoir une action efficace il faut être compétent, Mme GERVAIS-BLONDEL nous indique comment l'U.F.C.S. peut nous aider par ses :

— conférences d'enseignement civique qui ont lieu une fois par mois sur des sujets d'actualité : réforme de l'enseignement, des régions, du Sénat ...

— différents secteurs où le travail en équipe permet une action plus large.

Cette organisation en secteurs d'activité nous a été présentée d'une manière très parlante par des diapositives. Secteurs d'activités axés soit sur la famille, soit sur la femme elle-même, la presse et la culture, la vie civique ou la vie économique, et même la vie internationale.

Chacune doit se sentir concernée par cet appel à une information meilleure, en vue d'une participation des femmes à une civilisation plus humaine et plus juste.

Le lundi 4 mars 1969 aura lieu, dans la Salle des Baraquements, une conférence de Mlle Renard sur « Les Réformes des régions et du Sénat ».

P.S. : Si vous êtes intéressée, tous renseignements peuvent être demandés à Mme LISSACQ, 7, Allée Bernadotte.

classes de neige

Nous avons le plaisir d'informer les habitants de notre cité que quatre classes se rendront sur les champs de neige situés au pied du massif du Pelvoux.

La beauté du site, le climat, l'ensoleillement d'une exceptionnelle durée, l'absence de danger sur les pentes de la vallée en font un lieu de séjour idéal.

Le départ aura lieu le 25 ou 26 février, pour un séjour d'une durée de quatre semaines.

Les classes désignées sont les suivantes :

Groupe du Centre :

C.M.2 — Institutrice : Mme KUNTZ

C.M.2 — Institutrice : Mme CARRAND

Groupe des Blagis :

C.M.1 — Institutrice : Mme CETTOUR

C.M.1 — Institutrice : Mme BULARD

L'organisation de ces séjours était jusqu'ici assurée par l'Inspection Générale de l'Education physique et sportive du Département de l'ancienne Seine. L'Administration départementale réclamait aux familles pour le voyage et les frais d'organisation : 115 F. Les autres frais étaient à la charge de la Ville qui avait inscrit à son budget une somme de 85.000 F.

Nous avons été informés que, par suite de l'existence des nouveaux départements, il ne fallait plus compter sur l'Inspection Générale de l'Education physique et sportive et que les frais d'or-

ganisation, de voyage et, dans une certaine mesure, de personnel seraient entièrement à la charge des communes.

Le conseil municipal a décidé de demander aux familles une modeste participation aux frais considérables ainsi imposés et qui vont s'élever au moins à 800 F par enfant.

Cette mesure, sans diminuer la prise en charge par la Ville d'une très grande partie de la dépense, permettra d'envoyer un plus grand nombre d'enfants à la montagne.

Pour atteindre ce but, tout en permettant aux familles ayant des revenus modestes d'envoyer leurs enfants dans ces classes de neige, le Conseil Municipal a décidé d'établir une série de tarifs dégressifs établis en fonction du quotient familial d'après le barème suivant :

Quotient inférieur ou égal à 200 F.....	80 F
Quotient compris entre	
201 et 250 F.....	100 F
251 et 300 F.....	125 F
301 et 400 F.....	150 F
501 et 600 F.....	250 F
601 et 700 F.....	300 F
Quotient supérieur à 700 F..	350 F

Sans entrer dans tous les détails d'application, il est rappelé que le quotient familial s'obtient en divisant le total des ressources de la famille par le nombre de ses membres.

KERMESSE DE LA RESIDENCE DES IMBERGERES

Fin octobre, début novembre, la résidence est devenue méconnaissable : plus aucun résident dans son appartement, tous s'étaient rassemblés dans les salles de travail des sous-sols et préparaient fébrilement la grande kermesse du 17 novembre, première manifestation de vitalité de cette nouvelle communauté scéenne.

Des tracts avaient été remis aux commerçants ou adressés aux amis, des affichettes posées partout dans Sceaux. Ah ! si nous avions encore un tambour de ville à Sceaux, il n'aurait pas chômé, le 16 et 17 novembre.

Le 17, dans la matinée, la dernière main était mise à l'installation des comptoirs dans le Foyer, les hôtessees se préparaient, le groupe folklorique breton répétait une dernière fois... Tout se présentait parfaitement, sauf le temps et toute la journée le tapis de neige s'est épaissi, empêchant certainement beaucoup de Scéens de venir manifester de vive voix habitants de la Résidence des Imbergères, leur solidarité.

Malgré le mauvais temps, nous ne sommes pas près d'oublier la joie que tous les visiteurs ont lue dans les yeux des résidents, joie d'exister, joie d'être encore utiles, utiles au bonheur de leurs visiteurs, en ce dimanche 17 novembre.

PEINTURE - PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS DE SOL

la glace, le verre, dans toutes ses applications

MIROITERIE - VITRERIE

PERADOTTO Frères

112, avenue de la Division-Leclerc
92 - CHATENAY-MALABRY

Téléphone : 702-99-13 - 702-83-39

Entreprise agréée des Manufactures Boussois, St-Gobain

872

TOUTES ASSURANCES

LA PROVIDENCE

- AUTO
- INCENDIE
- VIE
- INDIVIDUELLE
(près du Magasin MULTI)

151, rue Houdan - 92 - SCEAUX
Tél. : FLO 19-93

825

Couverture - Plomberie
Appareils sanitaires

Chauffage Central
Air chaud et mazout

Entreprise Y. Beurdouche

73, rue Boucicaut - (92) FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 702-11-74

877

E. BARBANCE

Chantiers et Bureau :
9, Pl. Général de Gaulle
Font.-aux-Roses - Tél. 702-11-45
Bureau de Commande : 35, rue
Houdan, Sceaux - Tél. 702-14-34

BOIS
CHARBONS
MAZOUT

Jerricans - Bidons
Camions citerne
(Volucompteurs)

875

SUPER-MARCHÉ

suma

Carrefour des Blagis - SCEAUX



vraiment moins cher!

702

On sait que notre ville est riche en établissements universitaires puisqu'elle possède, outre deux lycées et un collège d'enseignement technique, trois établissements d'enseignement supérieur : la Fondation santé des étudiants de France, l'Ecole polytechnique féminine et une antenne de la Faculté de Droit de Paris, installée provisoirement dans les locaux de l'I.U.T.

Ce que l'on connaît moins c'est l'existence de l'Institut des Sciences Sociales du Travail, installé 37, avenue Franklin-Roosevelt.

Nous avons demandé à M. Thomas, le sympathique Directeur de cet Institut de bien vouloir répondre à nos questions afin de mieux faire connaître cette réalisation aux habitants de Sceaux.



INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Q. - Quest le but de l'Institut des Sciences Sociales du Travail ?

R. - L'Institut des Sciences du Travail est un institut de l'Université de Paris et doit être considéré comme un Centre de Formation Supérieure.

Ce Centre est composé de deux sections :

— La Section d'Etudes Sociales, localisée à Paris, s'adresse à tous ceux qui se trouveront ou se trouvent déjà confrontés d'assez près avec le monde du travail pour en faire l'objet d'études spéciales et déjà suffisamment formés sur les plans général et professionnel pour être en mesure d'assimiler un enseignement supérieur.

— La Section d'Education Ouvrière créée en novembre 1962 a élu domicile à Sceaux et a commencé à fonctionner le 6 mai 1963. Son objectif est de contribuer à cette forme éminemment démocratique de promotion sociale et d'éducation permanente qu'est l'Education Ouvrière. Demeurant sur le terrain d'un enseignement supérieur, animé d'un incessant souci d'objectivité scientifique, elle a décidé de répondre au besoin imparfaitement satisfait de la formation d'experts ouvriers en Sciences Sociales du Travail, que le monde ouvrier ressent de façon pressante, pour assumer avec compétence les tâches de plus en plus complexes que lui assignent les lois sociales.

Q. - Comment fonctionne-t-il ?

R. - Le caractère particulier que revêt l'éducation ouvrière dans le cadre de la loi sur les congés-éducation exige une organisation et un fonctionnement adaptés. Il ne s'agit donc pas d'un cycle d'études normal s'étalant sur la période de l'année universitaire, mais de stages de durée variable (1 à 4 semaines) sur des thèmes différents suivis par un effectif moyen de vingt-cinq

personnes (1). Ces sessions, dans chaque cas, sont préparées et organisées en collaboration étroite avec les Centrales syndicales intéressées, dans le cadre de la loi sur les congés-éducation. Susciter chez les participants une réflexion approfondie, leur apporter une information la plus scientifique possible sur l'ensemble des problèmes du travail, constituent l'idée directrice de chacun des stages.

Les stagiaires venant de toutes les régions de France se retrouvent donc à Sceaux, en bordure du Parc dans un cadre dont le calme et la tranquillité favorisent le sérieux nécessaire à ces temps forts de la formation.

Le fonctionnement des structures de cette section s'inscrit pour une part dans le budget du Ministère de l'Education Nationale, pour une autre part, dans celui du Ministère des Affaires Sociales.

Q. - Quelles méthodes pédagogiques utilisez-vous ?

R. - De même que pour le fonctionnement, les méthodes diffèrent de celles de l'Université en général. Les besoins spécifiques des adultes en matière d'éducation exigent que soient utilisées des méthodes qui tiennent le plus grand compte du fait que les stagiaires ont une large expérience pratique et une connaissance approfondie des problèmes du Travail. Il s'agit donc de chercher à confronter systématiquement ces expériences et ces connaissances acquises sur les lieux mêmes du travail, non seulement à l'occasion de cours ou conférences, mais à l'occasion des travaux de groupes, des discussions en commissions ou des travaux d'analyse de textes ou de rapports élaborés en commun.

Q. - On peut donc dire que vous réalisez concrètement, au niveau de l'en-

seignement, la liaison Université-Travail. Mais quelles sont plus précisément les matières inaugurées ?

R. - Compte tenu des objectifs visés et déterminés plus précisément au moment de l'élaboration d'une session au terme d'une collaboration entre universitaires et syndicalistes, l'éventail des matières faisant l'objet d'étude est très large. Les disciplines qui concernent cet enseignement relèvent des Sciences du travail : économie du travail, sociologie du travail, histoire du travail et du mouvement ouvrier, droit du travail, sécurité sociale, organisation des entreprises, comptabilité, problèmes des services publics et communaux, problèmes de la santé, pour ne citer que les thèmes les plus fréquemment étudiés.

Il va de soi qu'aucun stage ne peut avoir la prétention d'offrir une étude exhaustive de toutes ces questions. La préparation de chaque session implique donc un choix raisonnable dans lequel intervient l'intérêt que chaque Centrale porte à tel ou tel problème en fonction de la conjoncture.

Outre le programme d'étude proprement dit, chaque session comporte un certain nombre d'activités culturelles, occasions de réflexion et d'entretiens en même temps que de distraction. Il importe moins de mettre en évidence la gamme des possibilités particulières étendues dans notre région parisienne, que de souligner que cette part des activités de l'Institut se développe chaque année à la demande des stagiaires eux-mêmes, heureux de profiter des sessions pour enrichir et épanouir leur culture.

(1) Cet effectif est en partie limité, d'une part par l'exiguïté des locaux, d'autre part par l'effectif réduit de l'équipe pédagogique permanente.

Le cyclisme conserve



Notre concitoyen Lolo BERGER qui reste un fervent du cyclisme malgré ses 59 ans (à droite sur notre photo) et son coéquipier Jacques GIRAUD qui est un ancien coureur de Six Jours et ancien champion olympique de poursuite ont participé au Paris-Nice des vétérans.

Cette course de 998 kms s'est déroulée en trois étapes les 27, 28 et 29 juillet.

Ils ont obtenu un très bon classement et Lolo Berger a pris la deuxième place de l'étape contre la montre à la grande surprise de vétérans « plus jeunes » que lui.

Pour conserver cette forme étonnante Lolo Berger s'entraîne l'hiver tous les dimanches matin avec quelques amis scéens et participe chaque année à plusieurs épreuves de 200 à 500 kms. C'est ce qui lui a permis d'être sélectionné pour Paris-Nice.

Nous lui souhaitons de continuer longtemps encore cette belle démonstration de vitalité.



Centre Scéen des Amitiés Jumelage Sceaux-Bruhl

Un nouveau lien entre Sceaux et Bruhl a été tissé du 22 au 25 novembre dernier. Le groupe de danse de Mme I. CHROSTEK venait rendre à Sceaux la visite qui lui avait été faite en juin 1967 par le cours de danse classique de Mme LICHTENBERG. L'accueil des danseuses allemandes était assuré dans les familles des danseuses françaises auxquelles s'étaient jointes quelques familles supplémentaires, toujours généreuses pour ouvrir leur foyer aux invités étrangers.

Le samedi, après la visite de Sceaux, et un repas à la cantine scolaire, était réservé à la danse : répétition l'après-midi et présentation en soirée, dans la salle de l'Ancienne Mairie, d'un spectacle commun aux deux groupes. Les Françaises, en première partie : petits rats qui évoquèrent pour un public ravi, les aventures de « Pierre et le

Loup », d'après Prokofiev, tandis que les classes supérieures reprenaient une tradition plus romantique.

En seconde partie, le groupe allemand fit une présentation très remarquable de danses d'inspiration folklorique sur des thèmes d'Europe Centrale et d'Amérique Latine avec une perfection d'exécution tout à fait admirable et un goût, dans la recherche des costumes, bien plaisant pour les yeux.

Le dimanche après un déjeuner offert par Monsieur le Maire, le Centre Scéen des Amitiés Internationales qui avait, tout au long de ce week-end, apporté son aide à Mme LICHTENBERG pour l'organisation des manifestations, emmenait les danseuses et les danseurs visiter Versailles et Paris. Après le diner dans un restaurant des Champs-Élysées, une promenade en bateau-mouche terminait en beauté un séjour bien rempli.

elf

STATION SERVICE LA RESIDENCE

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage — Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX — Tél. : ROB. 85-23

Votre moteur chauffe, faites le détartre avec

La machine spéciale LAV'RA'MON

L'Association des Parents d'Élèves du Centre a tenu son Assemblée Générale

Vendredi 18 octobre, les parents étaient nombreux à l'Assemblée annuelle. Ils ont entendu d'abord le bilan d'activité du Conseil d'Administration sortant. Et ce bilan n'est pas mince : cinq bulletins remis à tous les enfants, démarches de toutes sortes auprès de la Municipalité et de l'Inspection Académique en particulier, fonctionnement d'un Ciné-Club (deux sections) d'enfants et bien sûr liaison avec le personnel enseignant.

C'est peut-être dans ce domaine que l'année a été la plus féconde : pendant le mouvement de mai-juin, parents et maîtres se sont retrouvés pour discuter de problèmes pédagogiques et ils

ont fait là un travail fructueux. Ils sont d'autant plus déçus de ne pas voir satisfaite l'une de leurs revendications dans ce domaine : la possibilité de prolonger ce travail le samedi après-midi grâce à une décharge de service des maîtres. Aussi l'Assemblée a-t-elle approuvé à l'unanimité une motion renouvelant avec insistance sa demande auprès de l'Inspection Académique. « Les membres de l'Association des Parents d'Élèves de Sceaux-Centre, réunis en Assemblée Générale le 18 octobre 1968, avaient eu l'espoir au mois de juin de voir réaliser un souhait commun aux parents et aux maîtres : la possibilité de rencontres, le samedi

après-midi, pour une réflexion pédagogique. Ils sont vraiment déçus, en cette rentrée, de ne pas pouvoir réaliser cette participation à la rénovation de l'école et vous demandent avec insistance d'examiner à nouveau cette requête à laquelle ils attachent une très grande importance ».

Cette requête semblait encore plus impérative à la suite de la causerie faite par Mme SAINT MARC, psychologue scolaire à Clamart, sur le thème : « Réflexions sur la rénovation pédagogique de l'école. Qu'est-ce que cela implique pour les parents et les enseignants ? ». Causerie profondément réfléchie, vécue même et qui suscita une discussion animée et très intéressante.

N'y a-t-il plus d'autres problèmes scolaires à Sceaux ? Si, malheureusement et certains sont évoqués, par les parents, en particulier celui de l'affectation des élèves de 6ème qui démontre la nécessité, pour les communes, de s'équiper en établissements de 1^{er} cycle, mais de 2ème cycle aussi, car les lycées de Sceaux ont dû refuser de nombreux élèves aussi au niveau de la seconde et il n'est pas possible qu'ils continuent à accueillir un tel nombre d'enfants.

CANTINE SCOLAIRE

Au cours de sa séance du 25 juin 1968, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles a dû décider une augmentation des tarifs de la cantine. Le nouveau barème est entré en vigueur à la rentrée. Afin d'atténuer les effets de cette mesure, rendue inévitable par l'augmentation générale du coût de la vie, le Conseil d'Administration a décidé, au cours de la même séance :

1° de supprimer le système dit d'Oxford et de calculer le quotient familial en appliquant le coefficient 1 à tous les membres de la famille. Lorsque le chef de famille est célibataire, veuf ou divorcé, il lui est appliqué le coefficient 1,5.

Exemple : pour une famille comportant le père, la mère et deux enfants, et disposant de revenus mensuels de l'ordre de 2.000 F, le quotient familial s'établit comme suit :

$$2.000 \text{ F} : 4 = 500 \text{ F.}$$

Pour une famille comportant le père et deux enfants, il est de :

$$2.000 \text{ F} : 3,5 = 571 \text{ F.}$$

2° d'ouvrir comme suit l'éventail des tarifs dégressifs :

(voir tableau)

Les familles qui pourraient avoir droit à un tarif inférieur à 4,20 F et ne l'auraient pas demandé peuvent encore déposer d'urgence leur demande (avec les justifications des ressources de la famille).

Remarques : Le prix de 4,20 F peut paraître élevé, il n'est rien de plus que le prix de revient du repas (il ne comporte pas seulement le prix des denrées, mais les salaires et charges sociales de ceux qui confectionnent les repas et qui les servent ou qui assurent la surveillance des enfants).

Il faut remarquer aussi que si Sceaux, avec le tarif de 4,20 F, se classe parmi les communes où le prix du repas de cantine est plus élevé, elle est aussi des communes où les tarifs dégressifs descendent le plus bas. Et c'est ce qui importe. Telle est la politique à laquelle la Caisse des Ecoles aussi bien que la Municipalité entendent être fidèles : prix réglé sur le coût du service, avec un éventail très large de tarifs qui permet de tenir compte de toutes les situations particulières. Cette règle est la plus équitable en même temps que la plus satisfaisante du point de vue social.

Quotient familial inférieur à	200 F	0,70 F par repas
Quotient familial compris entre	201 F et 250 F	1,20 F par repas
—	251 F et 300 F	1,90 F —
—	301 F et 400 F	2,50 F —
—	401 F et 500 F	3,10 F —
—	501 F et 600 F	3,70 F —
Quotient familial supérieur à	600 F	4,20 F —

PEINTURES - PAPIERS PEINTS — VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) 92 - SCEAUX — Tél. : 702-59-17

DEVIS GRATUITS

agence des blagis

Madame PILLARD

Agent Général de la PROTECTRICE
ASSURANCES IMMOBILIER

46, avenue Georges-Clémenceau - Tél. : 350-13-13
92 - S C E A U X

L. CAVALLO
TAILLEUR

Tél. : 702-89-89

3, rue des Filmins
92 - SCEAUX

PÂTISSIERS — TRAITEURS
GLACIERS — CHOCOLATIERS

DANNEBEY ET BLANC

Bomer et Amary

SUCCESEURS

21, rue Houdan - SCEAUX - 92

RECEPTIONS
LUNCHES — DINERS
A DOMICILE

Petit Salon pour Déjeuners
ou Diners d'Affaires

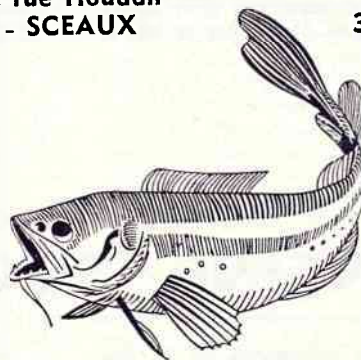
Tout à votre service à 702-00-27



Poissonnerie AUBIN

17, rue Houdan
92 - SCEAUX

Tél. :
350-08-24



Toute la marée en 1^{re} qualité

AGENCE « SCEAUX-PARC »

Conseiller immobilier agréé S.N.P.I. et F.F.P.I.C.

60 bis, Av. Franklin-Roosevelt - (92) SCEAUX
Tél. : 350-34-14 et 660-15-72

Immobilier - Gérances - Terrains - Lotissements

PARFUMERIE DU PARC

Institut de beauté — Manucure

Dépositaire « GUERLAIN »

Grandes Marques - Maroquinerie - Articles de Paris

15, rue Michel-Charaire - (92) - SCEAUX

Tél. : 702-17-51

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS

S. T. S.

Sud Transport Service

55, rue Pasteur - SCEAUX

Tél. : 702-36-74 - 350-60-70

LOCATION AVEC CHAUFFEUR TOUS VEHICULES

La vie quotidienne est parfois difficile...

Chaque année la fanfare des orphelins apprentis d'Auteuil prête son concours pour les cérémonies du 11 novembre à Sceaux. C'est bien volontiers que nous insérons l'appel du Père Fischer pour les plus pauvres de ses pensionnaires :

Chers Bienfaiteurs et Amis,

Les événements de l'été dernier ont mis notre budget à rude épreuve avec l'augmentation des salaires et des prix.

A présent il faut 22.000 Fr (deux millions deux cent mille anciens francs) pour nourrir 200 bouches pendant un mois !

Néanmoins je pense dès maintenant à la belle fête de Noël !

Avec prédilection mon cœur se tourne vers ceux de mes orphelins qui sont les moins favorisés, les plus abandonnés, ceux qui n'ont pratiquement plus de famille ! Ils sont actuellement une

bonne trentaine auxquels il faudrait donner un trousseau complet, un beau costume de dimanche !

Que j'aimerais, ce soir-là, pouvoir réaliser un rêve bien cher : leur donner à tous l'impression qu'ils ne sont pas des déshérités de la vie...

ORPHELINS APPRENTIS D'AUTEUIL
3, Bd Stalingrad - 94 THIAIS
C.C.P. PARIS 4169-34

LA BOULE SCEENNE

L'activité de notre Société locale pratiquant la boule lyonnaise a été intense au cours des derniers mois, et les résultats obtenus en concours ont été de plus en plus satisfaisants.

CHAMPIONNAT DE DOUBLETTES DU COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE (15 septembre)

Notre cadet Patrick Fraïoli, associé au jeune pupille Kerherno, de Sèvres, a formé une doublette sous-champion des Hauts-de-Seine, échouant de très peu en finale pour le titre de champion devant les frères Moniglia, de Malakoff (score : 13-12).

COUPES DU SOUVENIR (6 octobre)

La Coupe Cuvilliez est revenue à la doublette Georges Damiens-Vincent Fraïoli, battant Patrick Fraïoli-Seignovet par 13-8. La Coupe Guillet opposa, en finale, la doublette Fanelli-Quettier à E. Arbitre-Guandolini, la première de ces équipes l'emportant par 13-6.

CHALLENGE BURDET ET COUPE PEC (20 octobre)

Belle et douce journée automnale pour ces importantes rencontres. Un large appel fait auprès des Sociétés de la région amena la réunion de 30 doublettes. L'amabilité sportive de l'A.S. A.S. permit de recevoir un tel effectif grâce aux 9 jeux supplémentaires installés au Stade des Clos Saint-Marcel. (Merci pour ce travail à nos dévoués Cerutti, Chadenier, Damiens, Fabre ...). Les enjeux étaient, d'une part, le magnifique objet d'art offert pour la compétition par le Cabinet Burdet et, d'autre part, pour le complémentaire, une belle Coupe PEC et des cadeaux dus à la générosité des Etablissements Picon.

La journée fut fertile en « suspens » (le mot est français) car plusieurs doublettes de Sceaux passèrent d'abord le premier tour, tandis que d'autres continuaient avec talent leur marche vers une possible victoire. Ainsi les équipes scéennes Biondo - P. Fraïoli et Damiens - Jacquin (un « jeune » et un « moins jeune » chaque fois) ne furent éliminés qu'en troisième partie. D'autres doublettes, de grande (et justifiée) réputation, échouèrent devant nos

Scéens. Ainsi, par trois tirs consécutifs aux environs de la seconde barre, Smaniotto assura avec Larrey, son très bon pointeur, la victoire d'un doublette scéenne en demi-finale (score : 13-11, contre Montrouge). Sur un terrain voisin, Boissay père, pointeur émérite, et Christian, son fils — qui eut dans ses tirs une sûreté très payante, remportèrent la seconde demi-finale.

La finale du Challenge Burdet opposa donc deux doublettes scéennes. A 8 heures du soir, après une lutte commencée douze heures plus tôt, on ne se bat pas avec trop d'acharnement entre copains d'un même club et Christian Boissary, cadet l'an dernier en remportant le challenge avec son père, assura plus que solidement son propre passage, en moins d'un an, du rang des « Promotionnaires » à celui des « Honneurs ». Pour une avance si rapide dans les classements, chapeau !

Le concours complémentaire, doté de la Coupe PEC, fut l'occasion de luttes très intéressantes, de 11 h à 19 h 30. La doublette Berger, de Montrouge, devait l'emporter en finale en face de l'équipe Baroni, de Chatenay.

COUPE DES VETERANS

COUPE DES JEUNES (27 octobre)

Les Vétérans se rencontraient par poules de 3 sélectionnant huit joueurs à classer par élimination directe. L'enjeu des luttes entre Vétérans était la belle Coupe « La Girondine » offerte par M. Paul Cadet. Pour la seconde fois, Emile Arbitre fut sacré « champion » et Amédée Fraïoli sous-champion, tandis que nos camarades Cerutti, R. Pierrache, Seignovet, etc., occupaient les places suivantes au classement.

Cinq jeunes se sont retrouvés pour disputer deux Coupes à eux, offertes par la Société. La première revint à Christian Boissary, la seconde à Daniel Arbitre que suivaient, dans l'ordre, Patrick Fraïoli, Georges Damiens, et J.-P. Fraïoli. Encore une fois : Bravo, les jeunes !

CHALLENGE FRAIOLI

Si, le 2 novembre, la matinée fut seulement grise et fraîche, c'est sous une pluie continue que se succédèrent, l'après-midi, les affrontements

entre quadrettes commencés à 9 h 30 pour l'attribution du beau Challenge offert par nos amis Fraïoli et de la Coupe réservée au Concours Complémentaire. Les équipes — merci aux amis boulistes venus d'Antony, Chatenay et Robinson — luttèrent ainsi sous l'eau, dans l'eau ; tant et si bien qu'à 17 h 45, les finalistes étant connus, il fut sagement décidé de remettre à plus tard les deux finales.

La finale du Challenge Fraïoli courut le risque, le 17 novembre, d'être interrompue par la neige. Mais Chatenayiens et Scéens furent intrépides. Chatenay (quadrette Dubloc) prit un départ foudroyant, menant assez vite par 8 à 0 ! Sceaux (C. Boissay, Larrey, Paniagua, Smaniotto) — sentant approcher à grands pas une superbe « Fanny » — se reprit : du tir, d'excellents placements permirent enfin aux Scéens de rétablir la situation, puis de remporter le Challenge Fraïoli par le score serré de 13 à 10. Bravo ! aux deux équipes.

La Coupe PEC, offerte par les Etablissements PICON en complémentaire du Challenge Fraïoli avait vu sa finale reculée jusqu'au 1^{er} décembre. Le Plesis (quadrette Sort) rencontra l'équipe scéenne qualifiée qui sembla, ce matin-là, avoir laissé au vestiaire une bonne part de sa forme. En un peu plus d'une heure, le destin des Scéens était réglé (13 à 7) par une quadrette qui, selon l'expression sportive, « en voulait ». Félicitations à nos voisins et amis, et merci de leur fidélité à nous rendre visite.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA BOULE SCEENNE

Cette assemblée annuelle aura lieu au siège social, café « Le Floriant », le samedi 11 janvier 1969, à 21 heures précises.

P.S. : Le chroniqueur, insuffisamment informé, doit compléter les comptes rendus ci-dessus en signalant la Coupe Berger ramenée d'Abions, le 4 août, par nos jeunes D. Arbitre, C. Boissay, G. Damien, P. Fraïoli ; et le succès de Sceaux à Bièvres, le 8 septembre : Concours complémentaire gagné par C. Boissay, Larrey, Paniagua, Smaniotto.



Le groupe des Anciens Combattants de Sceaux devant le monument de Rethondes

Les Anciens Combattants

par M. LEBOURGEOIS

Secrétaire général de l'Association
des anciens combattants de Sceaux
(Siège Social, Mairie de Sceaux).

Scouts de France, Secouristes, Eclaireurs se rendirent le 11 novembre 1968 dans la matinée, pour remettre un petit bouquet tricolore de la part des habitants de Sceaux aux Anciens Combattants qui, empêchés, n'avaient pu participer au pèlerinage de Rethondes.

Ce geste fut unanimement apprécié ainsi qu'en témoignent les nombreuses lettres reçues par M. GULDNER, Maire de Sceaux. Mais la Municipalité ne faisait que traduire les sentiments de nos concitoyens et c'est à l'ensemble des Scéens que va aussi la gratitude des Anciens Combattants, comme le montre la lettre que voici :

« Je rentre à l'hôpital de Sevrans, où je suis allée rendre visite à mon mari ne voulant pas le laisser seul en ce jour anniversaire de l'Armistice.

J'ai été très touchée de trouver devant ma porte un bouquet de fleurs de la part de la Ville de Sceaux.

Recevez, Monsieur le Maire, mes sincères remerciements ».

Mme L. C.

L'association des anciens combattants de Sceaux a participé à la sortie pèlerinage organisée par la municipalité à l'intention des anciens combattants de la Grande Guerre, à l'occasion de l'armistice du 11 novembre 1968.

Le 10 novembre vers 8 heures, des autocars nous emportèrent vers la clairière de Rethondes. Le temps d'abord brumeux, s'éclaircit bientôt. Vers 10 heures nous étions arrivés. Nous avons visité le wagon où fut signé l'armistice, ainsi que l'exposition comprenant des trophées et des diapositives, sur la guerre de 14-18. La radio suisse demanda à plusieurs de nos camarades de raconter leurs souvenirs du cessez-le-feu.

Nous avons ensuite assisté au service célébré à l'église du vieux Moulin. C'est le curé de la paroisse, ancien officier de 14-18 qui prononça l'homélie.

Vers une heure de l'après-midi nous nous retrouvions à l'auberge du Daguet où un déjeuner nous était offert. Repas excellent dans une ambiance très sympathique. Au dessert, Monsieur le Maire, puis notre cher Président prirent la parole pour célébrer cet anniversaire. Un souvenir leur fut offert à tous deux, ainsi qu'à notre chère Madelon.

Nous primes vers 17 heures le chemin du retour et après trois heures de trajet nous arrivions à Sceaux. Une petite cérémonie nous rassembla encore quelques instants devant le monument aux Morts où il fut observé une minute de silence suivie de la Marseillaise. Mais au moment où nous allions nous séparer, il fut remis à tous les participants, délicate attention, un bouquet à l'intention de leurs familles.

Le lendemain le même geste devait être renouvelé par l'intermédiaire des secouristes, des éclaireurs et des Scouts de France en faveur de ceux de nos camarades qui n'avaient pu nous accompagner à Rethondes.



Les Anciens Combattants à la sortie de la Messe du Vieux Moulin

Tous les anciens combattants se sont retrouvés le 11 novembre pour célébrer avec la municipalité et leurs concitoyens la commémoration de l'Armistice. Le cortège traditionnel était précédé de la musique des orphelins et apprentis d'Auteuil. Le discours de M. le maire fut suivi de l'appel aux morts dont les noms sont gravés sur le monument élevé à leur mémoire. Puis l'assistance observa une minute de silence et la Marseillaise clôtura la cérémonie.

Puis le cortège se reforma pour se rendre au cimetière, où une gerbe fut déposée au pied du monument érigé en l'honneur des morts de 1870-71 et après le lever des couleurs, ce fut un lent défilé devant les tombes de nos

camarades qui toutes avaient été fleuries.

On gagna ensuite la salle municipale pour le vin d'honneur. M. le président remercia la municipalité et M. le Maire lui répondit. Le repas-potote avec le pot-au-feu traditionnel eut lieu à l'ancienne Mairie dans une ambiance joyeuse. La soirée se termina par une sauterie organisée pour les familles des anciens combattants. Ce fut l'occasion d'une vente d'enveloppes surprises et entre deux danses les lots furent distribués aux heureux gagants.

Lorsque vers 20 heures la fête s'acheva nous étions contents d'avoir passé ensemble cette journée du souvenir et nous souhaitions de nous retrouver plus nombreux encore aux prochaines réunions.



Médillés Militaires

La 363ème section des Médillés Militaires a renouvelé son Bureau. Voici les membres entourant le Président Ballandras. On reconnaît : MM. Faye, Trésorier ; Fraire et Michel, Vice-Présidents ; Quintero, Secrétaire ; Etienne, Trésorier adjoint ; Roger et Martin, Porte-drapeau ; Grenault, Administrateur.

La Commune de Sceaux s'honore de conserver dans ses archives l'acte de mariage de Bernadotte qui eut lieu à Sceaux, qui s'appelait alors Sceaux-l'Unité (17 Août 1798).

Cet acte indique que Jean-Baptiste Bernadotte, âgé de 35 ans, général divisionnaire des armées de la République eut pour épouse Bernardine, Eugénie, Désirée Clary, âgée de 18 ans, fille de François Clary, négociant à Marseille.

Joseph Bonaparte et Lucien Bonaparte furent témoins de ce mariage.

Né à Pau le 26 janvier 1774, J.B. Jules Bernadotte était venu habiter Sceaux, rue de la Lune.

La rue de la Lune qui fut successivement la rue de la procession, et la rue des sans-culottes est devenue la rue des Imbergères dans sa partie qui jouxte l'avenue Cauchy et le lycée Marie Curie.

Le repas de noces eut lieu dans la maison de santé de M. Reddon - 12, rue de Fontenay.

Le général Bernadotte se distingua notamment lors de la victoire de Fleurus à Maëstricht et au passage du Rhin.

Il devint roi de Suède, sous le nom de Charles XIV le 21 Août 1810. Il est décédé à Stockholm le 8 Mai 1844 à l'âge de 80 ans.

On raconte qu'en 1833, le poète MERY se présenta au château Royal où trônait Désirée Clary, originaire de Marseille. La Reine lui dit :

« Siegué lou ben vengu... qué boue-ne nouvello appourta de nouestro chéro villo ? »

« Je viens vous apprendre, répondit Mery, en s'inclinant avec respect, que le souvenir des Clary n'est pas plus éteint dans le cœur des Marseillais que leur langue n'a été oubliée par votre bouche ».

SCEAUX autrefois



LE MARIAGE DE BERNADOTTE

J. Bernadotte
B. & Désirée Clary *Lucien Bonaparte* *Comis*
Maurin *Bonaparte* *Christine Bonaparte*
B. Clary Bonaparte
Ag. Mery

POMPES FUNEBRES GENERALES

Société Anonyme au Capital libéré de 57.600.000 F
Fondée en 1848

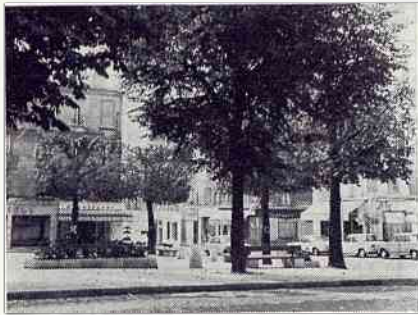
66, boul. Richard-Lenoir, PARIS (11^e) - 805-08-90

Concessionnaire du Service de la Ville de Sceaux

BUREAU OFFICIEL : 71, rue Houdan - Téléphone : 702-03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

LA PLACE DE L'ÉGLISE



L'aviez-vous remarqué ? Jusqu'à cet été il manquait vraiment une place à Sceaux, devant notre église St-Jean-Baptiste. C'est maintenant chose faite. Mais les plus anciens de la ville objecteront qu'il y avait depuis toujours un espace ombragé où l'on aimait à parler au sortir de la messe et qui n'était pas autre chose qu'une place mais les plus nouveaux, eux, n'ont souvenir que d'un parking où s'agglutinaient les voitures de préférence les samedis et dimanches.

Lors de grandes cérémonies il fallait même mettre en place des barrières métalliques pour ménager un étroit couloir par où pouvait s'écouler les cortèges. Mais poursuivre une conversation était toujours difficile sinon dangereux aux sorties de messe. Non ce n'était pas une place mais un rond-point.

Mais aujourd'hui tout est changé et si l'espace est un peu plus restreint, il est vraiment réservé et les automobilistes n'ont plus la tentation de se l'approprier et s'en vont (volontiers) stationner un peu plus loin. Et devenus piétons ils pourront apprécier cette enclave de sérénité bordée d'arbres et égayée de quelques massifs de fleurs. Si le temps les y incite, ils pourront s'asseoir sur de robustes bancs et admirer notre église surtout notre glorieuse flèche qui, rénovée, elle aussi, se dresse dans le ciel de Sceaux depuis... Si pendant ce temps quelque enfant se balance un peu sur les chaînes qui forment les limites, qui s'en formaliserait ? A notre époque y a-t-il plus bel usage pour des chaînes que de servir de jeu à des enfants ? Et profitez donc de cet instant de rêverie pour imaginer la façade de l'église Jean-Baptiste entièrement ravalée et vous ne verrez plus un édifice de 500 ans mais un joyau bien digne d'être un monument classé.

Car nous l'espérons bientôt, l'église entière sera digne de son passé, de son clocher... et de la place qui la précède.



Ce n'est pas encore terminé mais on prend déjà les inscriptions

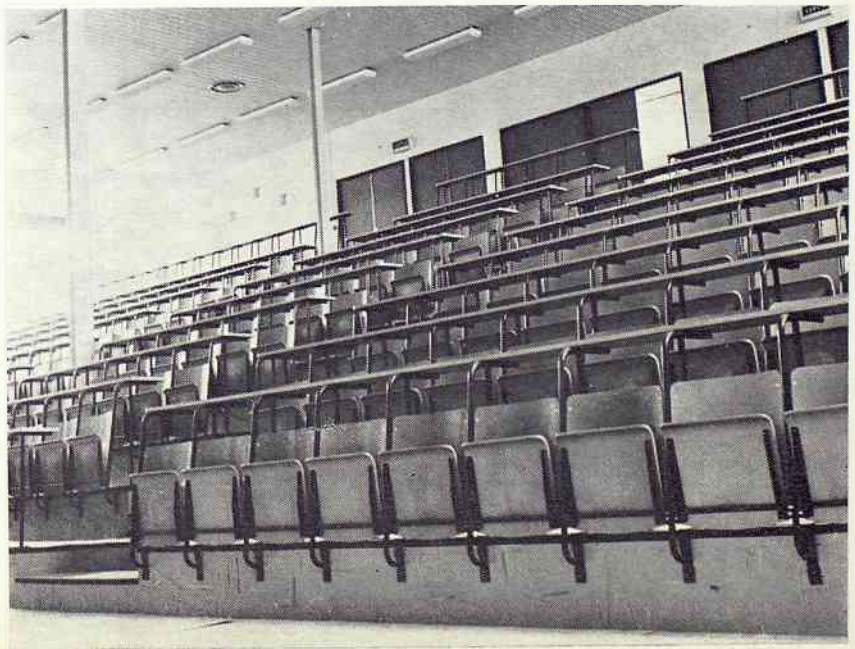
Un collège juridique à Sceaux

Un établissement d'enseignement supérieur s'est ouvert à Sceaux, boulevard Desgranges, le 9 décembre 1968. Un imposant bâtiment édifié en un temps record sur un terrain cédé au Ministère de l'Education Nationale par la Ville de Sceaux et destinée ultérieurement à un Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) a été mis à la disposition de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris.

Il accueille des étudiants de première et de deuxième année de Licence en Droit qui pourront atteindre, pour cette année, le chiffre de 1200 en attendant que l'achèvement des travaux permette d'en recevoir un plus grand nombre et peut-être des Instituts de Faculté.

Le caractère relativement réduit de ces effectifs permettra l'expérience de nouvelles méthodes pédagogiques, particulièrement utiles en ces temps de réforme. Nos étudiants trouveront sur place bibliothèque et restaurant. Ils apporteront plus de vie à notre cité et ne manqueront pas de susciter la jalousie de ceux de leurs camarades économistes qui, faute d'une installation analogue dans la banlieue Sud, sont contraints de fréquenter Nanterre ou Clignancourt, espérons-le, provisoirement.

Une vue d'un amphithéâtre



A. DELAGE & Cie

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

52-54, Av. de Robinson - 92 - PLESSIS-ROBINSON
Téléphone : 702-02-35

931

Maison de l'Assomption

CHIRURGIE GENERALE
ET UROLOGIE

24, Av. Victor-Hugo - BOURG-la-REINE

Tél. : ROB 07-99 - FLO 18-40

Conventionnée
Sécurité Sociale et S.N.C.F.

933

Toute l'Alimentation...

AUX QUATRE CHEMINS

■ A. SERRON ■

155, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702-03-55
Parking dans la cour

887

ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX PUBLICS
ET DE BATIMENT

MORETTE et Cie

12, avenue Jean-Perrin - (92) SCEAUX
Tél. : 702-72-42 et 702-96-13

881

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU PETIT CHAMBORD

L'assemblée générale s'est tenue le 8 novembre. Réunion fort intéressante, marquée par un débat d'une haute tenue sur les questions, à l'ordre du jour, de la rénovation pédagogique et du tiers-temps pédagogique, sportif et culturel.

Pour l'année 1968-1969, voici la composition du bureau.

Président : M. JAUDON, 23 bis, rue des Filmins à Sceaux -
Tél. 702-74-16.

Secrétaire : Mme DELANNOY, 24, rue François-Villon à
Bourg-la-Reine - Tél. 702-92-52.

Trésorière : Mme COLLET, 23, allée de Trévise à Sceaux -
Tél. 702-84-61.

Le Ciné-Club pour Enfants

Il est organisé conjointement par les associations de parents du Centre et du Petit Chambord, et a repris ses séances, toujours fort appréciées. Deux séries, suivant l'âge des enfants. Le but du ciné-club est en effet d'offrir le jeudi, aux enfants, des séances de cinéma qui leur soient tout à fait adaptées.

Responsables : Mme GENTIL, 2, allée des Sycomores ; Mme LESUEUR, 9, rue Michel-Charaire ; Mme COLLET, 23, allée de Trévise.

Travaux

Poursuivant le plan établi, certains travaux ont été réalisés :

1°) L'assainissement de la Fontaine du Moulin ainsi que la pose de canalisations, eaux pluviales et eaux usées, nécessitées par la construction de l'I.U.T. et celle du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel.

2°) La mise à l'alignement de la rue de Penthièvre et rue du Lycée au droit de la Crèche départementale.

Ces travaux de viabilité comprennent la construction des trottoirs.

EN COURS :

1°) La construction du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel est enfin une réalité, les enfants du quartier y seront admis dès la rentrée prochaine.

2°) La viabilité, rue des Jockos sera terminée sous peu.

A BREVE ECHEANCE SERA REALISE :

L'assainissement du Sentier Lakanal comportant la pose de canalisation d'eaux pluviales et la remise en état des canalisations d'eaux usées.

DES SCÉENS A L'HONNEUR

Nous avons appris avec plaisir que plusieurs de nos compatriotes avaient vu leurs mérites justement récompensés par l'attribution de diverses décorations.

Nous leur présentons nos plus vives félicitations.

MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Promotion du 14 juillet 1968

ARGENT

- MM. Marcel ADAM
10, avenue Jean-Jaurès
Jean BARRETEAU
142, avenue du Général-Leclerc
Raymond BLACHON
10, avenue Frank'in-Roosevelt
Jacques CLARISSE
2, rue H.-Boulogne
Paul COLINET
4, rue H.-Boulogne
Edmond DAMEROSE
47, rue de Bagneux
Mme Suzanne DEFONTAINE
née LARTIGAUD - 25, rue Voltaire
MM. Gilbert FRELAT
18 ter, rue J.-L. Sinet
Pierre GAUDRY
17, rue Jean-Giraudoux
Antoine WITSCHGER
12, boulevard Desgranges
Robert LAMY
11, rue Massenet
Jean LAROUSSINIE
15, rue Jean-Giraudoux
Marcel LAUNAY
10, rue du Dr.-Roux
Emile POINTEAUX
11, rue des Imbergères
Maurice RIBOT
11, rue Marc-Sangnier
François SCHULZ
9, rue du Lycée

VERMEIL

- Mme Suzanne CHEVILLIET
née PERSOIRE
23, rue de la Marne
MM. Jean LBOUCHER
138, rue Houdan
René MOULIN
25, allée de Trévise

OR

- MM. Félix BUSQUET
144 bis, Av. du Général-Leclerc
Paul MAUREAU
69, boulevard Desgranges

GRAND OR

- M. Fernand CUENCA
15, rue Jules-Guesde

NAISSANCES

Catherine VALETTE, Philippe LASRY, Christian VASSEUR, Béatrice ROYER, Patrice BEAUSSERON, Eric MOUSSEAU, Anne JAWORSKI, Pascal CRABEIL, Benoit RENAUDIER, Brice LABILLE, Maria NSANA, Olivier NIDA, Paul GIRAULT, Miriam OXENIUS, Richard DAYAN, Guillaume LEGER, Sébastien FROIDEVAUX, Nathalie BERA, Farid HOUACHE, Anne-Marie KERHROM, Bruno MONIE, Christophe CLEMENT, Véronique RUFFINO, Claire LEFEBVRE, Michel BIROS, Sandrine TASSO, Valérie BONTE, Véronique GUILLOT, Sophie TANDEL, Bertrand AVEZ, Delphine GUILMART, Pierre CESARI, Valérie PICHARD, Thierry SANGOTCHIAN, Aïne DAS NEVES, Valérie ODENT, Véronique BOUCHER, Sophie BOURET, Valérie CAPOBIANCO, Stéphanie AUBERT, Laurence CUVILLER, Virginie WENGLANSKI, Sylvie GARCON, Franck MIMRAN, Arnaud PAIONNI, Jean-Claude AMON, Franck PUSSET, Gilles FLEITOUR, Olivier LANGLOIS, Norah SOUFI-MERZOUG, Sophie PHILIPPE.

DECES

Elisabeth DOINEAU veuve MERCIER, Marcel GAYET, Emile SOISSON, Antoinette TAGOURNET veuve GRAND, Marceline JUDAS veuve FRANCK, Amélie MEYER veuve ANDRADE, André LE NOBLE, Suzanne DESCHAMPS épouse MORAND, Bernadine DESLONDES veuve BONSERGENT, Marie LE ROY veuve DUGARDIN, Alice FOIRIER veuve BARBAUT, Henri MARTY, Paulette NOURRY épouse CHANTEREAU, Pierre DEVART, Marie GOUBIERE veuve ROUTIER, Marie VAAST veuve DOBRICK, Georges LEGENDRE, Adrien LARGEAU, Maria VAUTRIN veuve CAPERON, Geneviève PERINET veuve GUERRY, Benoit SIMONIN, Henri DELAFORGE, Louise CROTET veuve BERGER, Eugénie LEMASSON veuve RIPPÉ, François LE CHARPENTIER, Colette SERVANT épouse NEIGE, Jean-Christophe BAREY.

PALMES ACADEMIQUES

Décret du 22-8-1968

Commandeur

- Mlle ALÏMEN Marie-Henriette
Professeur
16, Av. du Président-Roosevelt
Née le 22 juin 1900 à Saint-Loubes (Gironde).

MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 26 juillet 1968

- Mme Monique CHOUVET
9, Avenue Alphonse-Cherrier

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- Salem ZEROUKI et Claudine POUCHIN.
Marc PICHODOU et Claude ROUSSEAU.
Jean-François BRAUN et Josette NEGRONI.
Jean CATHALO et Monique NONNOTTE.
Etienne FOURNIER et Jeannine LAURENT.
Jean-Jacques CORDELLE et Marie BONFANTE.
Gilbert CHARHON et Hafida BOULENOUAR.
Michel BRIAND et Monique GUILLERMIN.
Hervé AUDIC et Françoise VERGER.
Jacques METZNER et Denise DOTSA-BIDE.
Jean-Marie LEMAITRE et Claude LOUCHET.
Henri COUET et Odette CARON.
André CLEMENTE et Christiane CHAZOTTES.
Robert LIPMAN-WULF et Catherine ARTHUR.
Bernard BRIEND et Jocelyne BERNARD.
Jean-Pierre GIROD et Marcelle GARRIGUE.
Jean-Claude VALVERT et Jeanne LANEAU.
Roger LANIO et Marie-Ursule ROMON.
Alain DETIENNE et Brigitte LESCEUR.
Nicolas KAYANAKIS et Almut DAISER.
Jacques RABIER et Christiane PELOUX.
Paul GIRAUDEAU et Marie-Paule REBUT.
Bernard MERCIER et Agnès ENGEL.
Herbert ARST et Anny SAFFAR.
Julien BLIER et Armelle DENIS.
Jean JEANTON dit LAMARCHE et Paule JOUEN.
Mico ETHEVE et Francesa de FONDAUMIERE.
Jacques PAÏONNI et Evelyne LEFORT.
Raymond CAUCHOIS et Ginette TISSERON.

MERITE AGRICOLE

Promotion du 1^{er} janvier 1968

- MM. Claude GENDROT
20, rue J.-Rivière
Serge RICOMMARD
19, rue Berlioz

MEDAILLE D'HONNEUR DES SOCIETES MUSICALES ET CHORALES

- Mme Georgette ANTHOUARD
2, rue Lakanal

SERVICE DE GARDE

pharmaciens

Mercredi 1er janvier :

Mlle WEBER 7, Av. des Quatre-Chemins **702-16-12**

Dimanche 5 janvier :

M. VARIN 45, rue Houdan **702-00-91**

Dimanche 12 janvier :

M. LEBLANC 51, rue de Bagneux **702-10-59**

Dimanche 19 janvier :

M. MATHA 144 bis, Av. du GI-Leclerc **305-03-00**

Dimanche 26 janvier :

Mlle LACOUR 127, rue Houdan **702-00-76**

Dimanche 2 février :

M. LAVERDET 104, rue Houdan **702-00-62**

Dimanche 9 février :

M. MOUIEL 43, rue des Coudrais **702-40-44**

Dimanche 16 février :

Mlle WEBER 7, Av. des Quatre-Chemins **702-16-12**

Dimanche 23 février :

M. VARIN 45, rue Houdan **702-00-91**

Dimanche 2 mars :

M. LEBLANC 51, rue de Bagneux **702-10-59**

Dimanche 9 mars :

M. MATHA 144 bis, Av. du GI-Leclerc **305-03-00**

Dimanche 16 mars :

Mlle LACOUR 127, rue Houdan **702-00-76**

Dimanche 23 mars :

M. LAVERDET 104, rue Houdan **702-00-62**

Dimanche 30 mars :

M. MOUIEL 43, rue des Coudrais **702-40-44**

POLYCLINIQUE DES VALLÉES

6, RUE DES VALLÉES, CHATENAY-MALABRY (Hts-de-Seine)

Convention avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles



Tél. : 702.63.77 +

CHIRURGIE GENERALE ● ACCOUCHEMENTS ● GYNECOLOGIE ● CHIRURGIE DES ENFANTS ● TRAUMATOLOGIE ET CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ● UROLOGIE ● ELECTRO RADIOLOGIE ● O.R.L. ● OPHTALMOLOGIE ● STOMATOLOGIE
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
KINESITHERAPIE ● MASSAGE ● REEDUCATION FONCTIONNELLE

Métro : Ligne de Sceaux
(Station : Robinson - Sceaux)

Correspondance : 194

Autobus : 194 et 198
Petit-Châtenay ou Mairie de Châtenay

SERVICE DE GARDE

médecins

Mercredi 1er janvier :

Dr. PERIE 31, rue des Pépinières **702-65-48**

Dimanche 5 janvier :

Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan **702-19-93**

Dimanche 12 janvier :

Dr. VERROUST 46, Av. du Pt-Roosevelt **702-02-45**

Dimanche 19 janvier :

Dr. VUONG 10-12, Av. Jean-Perrin **702-26-82**

Dimanche 26 janvier :

Dr. BLANC 81, rue Houdan **702-17-28**

Dimanche 2 février :

Dr. BOUIN 101, rue Houdan **702-40-46**

Dimanche 9 février :

Dr. GALVIN 53, Av. G.-Clémenceau **702-38-38**

Dimanche 16 février :

Dr. MOUROT 5 et 7, rue des Quatre-Chemins **350-17-36**

Dimanche 23 février :

Dr. PERIE 31, rue des Pépinières **702-65-48**

Dimanche 2 mars :

Dr. RENAULT 112 bis, rue Houdan **702-19-93**

Dimanche 9 mars :

Dr. VERROUST 46, Av. du Pt-Roosevelt **702-02-45**

Dimanche 16 mars :

Dr. VUONG 10-12, Av. Jean-Perrin **702-26-82**

Dimanche 23 mars :

Dr. BOUIN 101, rue Houdan **702-40-46**

Dimanche 30 mars :

Dr. BLANC 81, rue Houdan **702-17-28**

radio

Prises en charge à 100 % par la Sécurité Sociale

AMBULANCES MUNICIPALES
NUIT Dimanches et Fériés **253.16.91**
 et
JOUR 350.24.65 et 350.61.05

Seule société agréée pour les transports des malades indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

MASSAGES, REEDUCATION, GYMNASTIQUE MEDICALE

**CENTRE MEDICAL
 DE REEDUCATION
 FONCTIONNELLE**

10, Bd de la République - FONTENAY-AUX-ROSES
 Tél. : 350-24-65 et 350-61-05

INFIRMERIE — PEDICURIE

825

PEDICURE - MASSEUSE KINESITHERAPEUTE
 GYMNASTIQUE CORRECTIVE - REEDUCATION

Madame
BRULON

agréée par la Sécurité Sociale

9, rue des Potiers
 92 - FONTENAY-aux-ROSES
 Tél. : 702-87-11

874

CLINIQUE CHIRURGICALE

conventionnée par la Sécurité Sociale civile, militaire et agricole, et principales Mutuelles

40, rue d'Estienne d'Orves — FONTENAY-AUX-ROSES

Chirurgie générale — Chirurgie vasculaire et osseuse — Chirurgie thoracique
 Neurochirurgie — Gynécologie — ORL — Ophtalmologie — Radiologie
 Radiologie vasculaire — Neuroradiologie — Electroencéphalographie
 Kinésithérapie — Vertébrothérapie — Balnéothérapie

Service d'urgence de jour et de nuit : AMBULANCE

— ROB. 35-61 et la suite

888

*Prochaine
ouverture
de l'Institut
FLORIAN*

Sous la présidence de M. Guldner, maire de Sceaux, une réunion de travail a groupé le 23 novembre 1968 à la bibliothèque municipale de nombreux spécialistes de langue et littérature occitanes pour étudier les conditions de la prochaine ouverture de l'Institut Florian où se trouvent réunis les 10.000 ouvrages de langue d'oc donnés à la ville de Sceaux par M. Ancely.

Parmi les personnalités présentes, nous citerons le professeur Rostaing, directeur de l'Institut d'études occitanes de la Sorbonne, le chanoine Salvat, venu spécialement de Toulouse apporter à Sceaux l'aide de l'Institut d'Occitanie, Mlle Garrigou, conservateur en chef à la Direction des Bibliothèques, Mlle Calmette, chargée des Affaires culturelles à la sous-Préfecture, M. Ancely, M. Monceaux, conseiller municipal, délégué aux Affaires Culturelles, MM. Lesaffre et Baiche et de nombreux membres du Conseil municipal.

Mlle Pila, bibliothécaire municipale, donnera, très bientôt, aux Scéens, toutes les informations utiles sur la composition de ce fond, particulièrement riche, qui contribuera au développement de la vocation félibréenne de notre ville.

Dès maintenant nous pouvons annoncer que l'ouverture au public de l'Institut Florian aura lieu au début de l'année 1969.

Tous renseignements, à ce sujet, peuvent être obtenus à la Bibliothèque municipale, rue du Dr Berger.

SCEAUX

INFORMATIONS

Parachutisme

La GENS PARACHUTISTE Jean Mermoz Club Parachutiste sportif, continue ses activités.

Et comme chaque hiver, de nombreux adhérents filles et garçons reçoivent une formation théorique et pratique en vue de la préparation du saut automatique : pour les débutants. Quant aux anciens et aux vétérans les nombreux tests de chute libre les attendent : vrille dérive, tonneaux et le relatif, nage aérienne.

Le Club Jean Mermoz a effectué cette année plus de 600 sauts pour un effectif de 46 adhérents tous âgés de plus de 18 ans.

De nombreux stages et de merveilleux week-end vous attendent.

Ceux qui se sentent attirés par ce sport d'actualité à l'heure des cosmonautes peuvent se présenter et venir se renseigner chez nous à la M.J.C. de Sceaux 21, rue des Ecoles.

Permanences les mardi et jeudi soir à partir de 20 h 30.

**Le Président,
G. MORIZE.**

BAL DE LA « GRENOUILLERE »

Le bal de la « Grenouillère » du 30 novembre a attiré la foule des grands jours et surpris quelque peu les organisateurs qui n'ayant pas prévu une telle affluence, furent démunis de billets d'entrée.

C'est dire que cette manifestation organisée par nos pêcheurs eut un large succès et se déroula dans une ambiance très gaie.

Le bénéfice de cette soirée est destiné à la Caisse des Ecoles. Il s'agit là d'un geste maintenant traditionnel qui fut décidé à l'origine par ses fondateurs, notamment le regretté M. ZAB-JESKY, et que perpétue à travers le temps M. BUSTEAU, Président-fondateur de la « Grenouillère » et également responsable de la Fédération interdépartementale des associations de pêche et de pisciculture.

Nous remercions bien vivement de ce geste les dirigeants actifs et les membres de la Société « La Grenouillère » qui groupe plus de 700 adhérents et est par conséquent la plus importante, par le nombre, des associations de Sceaux.

Tous renseignements peuvent être obtenus au Café Florian ou au Bazar Florian (cartes de pêche, adhésions, etc.), rue Houdan.

MARCHE DE ROBINSON

Devant les difficultés croissantes que présentait le marché de Robinson installé dans la rue Jules Guesde et les dangers d'accidents de circulation qui pouvaient en résulter, le Conseil Municipal a décidé de créer un nouveau marché.

D'une superficie de 1 500 m² environ, situé à l'angle de la rue Jules Guesde et de la rue des Mouillebœufs, le projet agréé comprend une quarantaine d'emplacements de vente entièrement couverts.

Les travaux d'aménagement devraient être achevés dans le courant du deuxième trimestre 1969.

ENTREPRISE D'ELAGAGES DE PARCS ET JARDINS
Abattage et arrachage de souches (Machines spéciales)

ROBERT ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92 - SCEAUX
Tél. : 702-96-47 et 41-15

885

RADIO-SCEAUX

Place de l'Eglise

DEPANNAGE
TOUTES
MARQUES

2, rue du Docteur Berger
Tél. : 702-17-33
SCEAUX

887



FLEURISTE
Fernand HUET

150, avenue du Général Leclerc
Nationale 20 - (92) SCEAUX

702-12-06

921

GRAND BAZAR FLORIAN * A. THIEBAUT

ARTICLES DE MENAGE

Quincaillerie - Novemail - Meccano - Dinky-Toys
Hornby

43, rue Houdan - (92) - SCEAUX — Tél. 702-00-38

923

Consultations Juridiques gratuites

Des consultations juridiques gratuites, réservées aux habitants de la Commune seront données à la Mairie, chaque mois :

- le deuxième vendredi, de 18 h à 20 h
- le dernier mardi, de 9 h à 11 h.

Ces consultations seront assurées par Maître Marie-Thérèse CIEUTAT de CRECY, Docteur en Droit, Avocat à la Cour.

Enfance Inadaptée

Jeunes enfants à partir de 3 ans

Une garderie éducative vient d'être ouverte dans des locaux municipaux, 24 ter, rue des Ecoles. Elle est destinée aux enfants jeunes qui ne peuvent être reçus dans les classes normales de l'école maternelle. Les enfants sont reçus en petit groupe (8 au maximum), sous la responsabilité d'une éducatrice spécialisée. Mi-temps, 3 heures tous les matins sauf le samedi.

Renseignements : Mme Cabannes, 23, allée de Trévisse, Sceaux.

Adolescents et jeunes adultes

Le groupe de loisirs pour cette catégorie de jeunes infirmes mentaux, garçons et filles, a repris ses activités. Il se réunit tous les quinze jours, le dimanche après-midi, dans les locaux du Centre municipal des loisirs, 95, rue Hou-dan, à Sceaux.

Renseignements : Mme Cabannes, 23, allée de Trévisse, Sceaux.

Association de Parents d'Enfants inadaptés de la région de Sceaux

86, rue du Lycée à Sceaux - 702-17-42

Présidente : Mme Christol

Secrétaire : Mme Cabannes

Rappelons aussi l'existence de l'A.S.I. T.P. - Association au service des Inadaptés ayant des troubles de la personnalité - dont le siège social est à Sceaux, 6, rue Jacques Rivière.

JOURNÉE DES VIEILLARDS

Comme chaque année, le dernier dimanche d'octobre, une quête au profit des Vieillards était organisée dans toutes les villes de France. Celle de notre Commune a rapporté 3.400 F, dont la plus grande partie (80 %) sera attribuée à nos compatriotes âgés. Si nous remercions de tout cœur les donateurs et les quêteurs, nous devons toutefois constater que le résultat est nettement inférieur à celui de l'an passé. Nous le déplorons d'autant plus que l'Association d'Aide à domicile aux personnes âgées connaît de sérieuses difficultés de trésorerie, et nous en profitons pour lancer un appel afin que de très nombreux Scéens s'y inscrivent comme membres. (Cotisation minimum : 5 F).

SCEAUX

INFORMATIONS

A V I S

La Commune de SCEAUX recrute :

**1 CONDUCTEUR D'AUTOS
POIDS-LOURDS**

titulaire des permis de
conduire « tourisme »,
« poids-lourds » et
« transport en commun »

Traitement BRUT à la nomination :

1.136,06 francs

A cette rémunération peuvent s'ajouter, éventuellement le supplément familial de traitement et les allocations familiales.

Les candidatures doivent être adressées à M. le Maire.

PERMANENCES DE M. MAZEAUD DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Janvier 1969

Vendredi 17, de 17 à 19 h
Vendredi 31, de 17 à 19 h.

Février 1969

Vendredi 14, de 17 à 19 h.
Vendredi 28, de 17 à 19 h.

Mars 1969

Vendredi 14, de 17 à 19 h.
Vendredi 28, de 17 à 19 h.

LE MUSEE DE L'ILE-DE-FRANCE S'ENRICHIT EN PORCELAINES DE MENNECY

La manufacture de porcelaine de Mennecey, près de Corbeil, fut une des plus célèbres du XVIII^e siècle, et ses produits sont aujourd'hui fort recherchés. Le Musée de l'Ile-de-France (château de Sceaux), qui possédait déjà plusieurs pièces remarquables de cette manufacture, vient d'en acquérir cinq nouvelles, et en particulier une statuette de faune debout sur un socle champêtre, qui est un objet exceptionnel.

Les porcelaines de Mennecey sont maintenant exposées dans une vitrine encastrée dans une fenêtre du château, ce qui fait que le visiteur, au-delà des porcelaines, découvre les perspectives du parc de Le Nostre : c'est un enchantement pour les yeux.

GROUPE SCOLAIRE DES CLOS SAINT-MARCEL

Les travaux progressent de façon satisfaisante. A l'heure où nous écrivons (fin de novembre), le bâtiment destiné à l'école maternelle a atteint le niveau du premier étage. Le bâtiment des primaires sort de terre, tandis que le bâtiment d'habitation en est aux murs du sous-sol. La charpente doit être posée sur le bâtiment de la maternelle dans le courant de décembre.

JEUNES
GENS**COURS FLORIAN**JEUNES
FILLES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

DU JARDIN D'ENFANTS AUX BACCALAUREATS (Toutes les séries)

PREPARATION SPECIALE POUR L'ENTREE A L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES, A H.E.C. (jeunes filles), etc.

- Une équipe dynamique de professeurs à l'expérience pédagogique éprouvée.
- Classes à effectif réduit.
- Groupes de « rattrapage ».
- LABORATOIRES MODERNES
- Cours.
- Etudes et activités sportives ou dirigées.
- Externat et demi-pension.
- STADE PARTICULIER.

46-60, RUE DU LYCEE — SCEAUX — FLO. 31-07 et ROB. 89-76

LABORATOIRE DE LANGUES VIVANTES

830

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
ENTREPRISE GENERALE**ENTREPRISE CAPRON**

8, boulevard Desgranges - SCEAUX

Tél. : 702-01-42

880

TOUTES ASSURANCES

PIERRE MIQUEL

AGENT GENERAL Cie UNION

22, rue du Lycée - SCEAUX — Tél. : 702-00-17

(à deux pas du métro Sceaux)

878

*C. Runser**Fleuriste*198, Rue Houdan
SceauxInterflora
T. 702-57-66

930

BOULANGERIE — PATISSERIE
GLACES**G. MASSUS**

49, rue Houdan - (92) - SCEAUX — Tél. : 702 22-86

928

LA TEINTURERIE DE SCEAUX

Maison FAYT

est heureuse de vous informer
de son nouveau service**Laverie,
nettoyage à sec
Libre service**

94, rue Houdan - SCEAUX

Tél. : 702 19-34

Linge lavé dans une machine
individuelle WASMATIC à l'eau adoucie**4^{F.} = 5** kgs de linge lavéPour vos vêtements nettoyés seuls
dans une machine individuelle WASMATIC**15^{F.} = 4** kgs de vêtements

947

De tout pour tous

Pour professeur américain devant enseigner à Paris pendant trois mois, on cherche location meublée 4 pièces - Sceaux - 1er mars-30 mai.
Tél. 350-09-76.

Ass. Paralysés de France — délégation départementale des Hauts-de-Seine — cherche, pour sous-délégation à créer dans le sud du département, local 2-3 pièces, location ou éventuellement achat. Tél. 702-53-28.

Pour Educatrice spécialisée la Nichée à Chatenay Malabry - mariée, un enfant - on cherche location meublée.
Tél. 702-14-30.

Avez-vous remplacé un poste de télévision ancien ? le Centre Municipal des Loisirs accepterait votre vieux modèle avec joie.

ECHANGERAI F 3 - 2^e étage - Confort Fontenay-aux-Roses

CONTRE

4 pièces - tout confort - Sceaux - Pl.-Robinson ou Fontenay-au-Roses
ROB. 31-22.

NOEL POUR TOUS

Après les enfants, c'est au tour des « Anciens » de fêter Noël. Comme l'an dernier, le Théâtre de l'Île de France se charge de les distraire avec « Les Fourberies de Scapin ». L'après-midi passera sûrement très vite et, si le colis de gâteries est lourd à porter, le retour en autobus se fera sans fatigue.

HOSPITALISATION A DOMICILE

Une bonne nouvelle pour les Scéens : L'Assistance publique nous informe que l'Hospitalisation à domicile va désormais fonctionner à Sceaux. Ce service permettra au malade de quitter plus vite l'hôpital tout en bénéficiant à son domicile des mêmes soins et dans les mêmes conditions pécuniaires qu'à l'Hôpital.

RETRAITE OUI... MAIS TRAVAIL AUSSI !

Une réception amicale a été donnée à la Mairie, par la Municipalité, le 16 novembre dernier à l'occasion du départ en retraite de M. Joseph GRANDNE, Régisseur du marché du Centre, atteint par la limite d'âge, après 33 années passées au service de la Ville de Sceaux.

Pour ses bons et loyaux services, notre sympathique placier a reçu en 1962 la Médaille d'Honneur départementale et communale (échelon d'argent).

Que les commerçants du marché se rassurent cependant « Jojo », se l'inaction totale effraye, ne les quittera pas encore. Il continuera dans le cadre d'un statut particulier, à régir son marché à la satisfaction de tous et nous le souhaitons vivement pendant de très nombreuses années encore.

Appel aux Provençaux

En une période où il paraît de bon ton de tout contester au risque même de sombrer dans le ridicule, il est réconfortant de constater que subsiste, chez certains d'entre nous, quelques notions de bon goût, l'art du travail bien fait qui, jadis, étaient des qualités bien françaises.

Dans ce cadre, il nous est particulièrement agréable de signaler à l'attention de nos concitoyens la prochaine création d'une association méridionale dont les activités seront multiples et le but principal : la défense des traditions méridionales.

Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer leur adresse à

Madame Sauvageot
18, rue Berlioz
Sceaux
Tél. : 702-36-96

Une convocation personnelle vous informera de la date de la première réunion.

SCEAUX

INFORMATIONS

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous rappelons que la Bibliothèque Municipale est ouverte au Petit Château, 9, rue du Dr.-Berger, toutes les après-midi (sauf dimanche et lundi) à partir de 14 h. Le jeudi et le samedi jusqu'à 19 h 30.

Nous reprenons les inscriptions à partir du 1^{er} janvier 1969 ; le droit de fréquentation est minime : 2 F pour l'année, ou 5 F pour emporter les livres à domicile. Ce droit est abaissé à 2 F pour les jeunes jusqu'à 16 ans, fréquentant la salle qui leur est réservée.

En 1968 nous avons dénombré 2.400 lecteurs réguliers qui ont emporté près de 45.000 livres chez eux. Ces chiffres sont importants : rares sont les Bibliothèques françaises qui prêtent deux livres par an et par habitant. Nous nous situons donc dans le peloton de tête...

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

Chirurgie générale et spécialisée. Orthopédie. Accouchement. Gynécologie. Radiologie. Rééducation fonctionnelle

15, rue des Tournelles
94 - L'Hay-les-Roses
Tél. : 702-85-50

932

OPTIQUE • PHOTO

R. BONOT

Agréé par la Sécurité Sociale
86, rue Houdan - (92) - SCEAUX — Tél. 702-16-26

929

VITRIFICATION — PONÇAGE TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX, MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

7, rue Marc-Sangnier
92 - SCEAUX — Tél. : 350-61-84

382

GUIDE DE SCEAUX

Nous vous prions de bien vouloir noter sur votre guide les rectifications ci-dessous :

P. 11 - CHIRURGIENS-DENTISTES

Supprimer : BINAY

Ajouter : LACHOVIEZ - 702-65-35

31, rue des Pépinières

P. 13 - MASSAGES ET GYMNASTIQUE MEDICALE

Lire : GUYOT Michel

Lire : CAMPA

24 (et non 21) rue Jacqueline

P. 14 - MEDECINS-SPECIALISTES

Mme CHAPPELLART Simone - 702-39-05

24, rue du Lycée

doit être supprimée de la spécialité CIRCULATION SANGUINE et à inscrire dans la spécialité PHLEBOLOGIE (Veines - Varices - Ulcères)

THIOUN-HERVIEUX - 702-22-96

28, rue de Penthivère

est à inscrire à la spécialité PEDIATRIE

PEDICURES

Ajouter : CAMPA, 24, rue Jacqueline

CHASSAGNE J. - 350-00-32

20, avenue de la Gare.

ORTHOPEDISTE ET PODOLOGIE

CAMPA, 24, rue Jacqueline

MAISON DE LA CULTURE

DE SCEAUX-BOURG-LA-REINE

Rectifier le n° de téléphone : 350-55-05

P. 43

Annonce DAF (Garage Rousseau)

rectifier le n° de téléphone : 253-38-15

ainsi qu'aux rubriques :

AUTOMOBILES (Concess. et Agents)

CARROSSERIE, page 44

DEPANAGE, page 44

ELECTRICITE AUTO, page 44

OCCASIONS, page 45

P. 48 - COURS DE MUSIQUE et Professeurs

SAMBAS (Mlle) est au 112 bis rue Houdan

(et non au 110) - Ecole de Piano

Rajouter : KEVORKIAN - 702-40-13

112 bis, rue Houdan

Professeur d'Harmonie

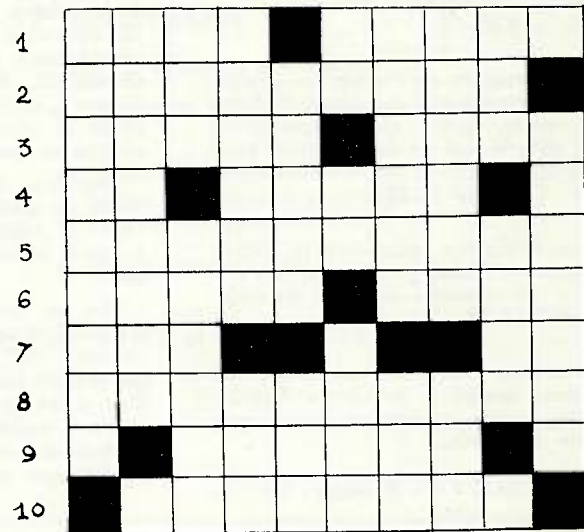
P. 50

Rectifier le n° de téléphone de la

SOCIETE GENERALE - 350-57-65

Mots Croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



HORIZONTALEMENT. — 1. Une façon rapide pour les Scènes d'aller au Luxembourg - L'archéologue s'y intéresse. — 2. Trousse de mécano. — 3. Combiné d'oxygène - S'est couvert. — 4. Demi-kilomètre - Le F.L.N. y accosta. — 5. Intimidé. — 6. Baignée par l'Escaut - Une mauvaise façon d'occire. — 7. Division remarquable - Tronc de lierre. — 8. N'est pas toujours suffisant. — 9. Des malotrus. — 10. A une réaction explosive.

VERTICALEMENT. — 1. Quand il est usé, il a une drôle de bille. — 2. Qualifie un bon filon. — 3. Départ pour l'Italie - Lard de porc. — 4. A trait aux traits - Ne rendit pas pour autant. — 5. Aspire pour sucer - Envers de décors. — 6. Ronde abrégée - Finit ses jours à ruminer - Fut rajeuni. — 7. Ses vauriens ont, en général, une bonne conduite - Les félibriges n'en avaient pas besoin. — 8. Il en existe plusieurs à Sceaux - Trois de la maison. — 9. Fleuve - Imiter un nocturne du parc. — 10. Canaux du centre.

(Ce mot croisé nous a été adressé par M. A. Boucher.)

SOLUTIONS DES MOTS CROISES DU PRECEDENT NUMERO

HORIZONTALEMENT. — 1. Houdan - Ecu. — 2. O. Robinson. — 3. Chimène - Ul. — 4. H - Na - Ap'at. — 5. Epaisseur. — 6. Aine - Nids. — 7. Ogre - Atrée. — 8. Inès - Thèse. — 9. Ses - Ire - N. — 10. Es - Prestes.

VERTICALEMENT. — 1. Hoche - Oise. — 2. O - H. Pagnes. — 3. Urinaires - P. — 4. Domaines - P. — 5. Abe - Se - Ir. — 6. Ninas - Atre. — 7. Nepenthes. — 8. Es - Luire - T. — 9. Couardes - E. — 10. Unit - Séens.

A VOTRE PORTE
CONCESSIONNAIRE

FRIGIDAIRE

production General Motors France - Cuisinières - Machines à laver

Cuisinières ACER - THERMOR - SAUTER - PIED-SELLE

RADIO-TELEVISION : Grundig - Ducretet-Thomson - Océanic - Grandin - etc...

SERVICE APRES VENTE ASSURE PAR NOS SOINS

Elec-Confort

92, avenue du Général-Leclerc - BOURG-LA-REINE

702-06-43

**ARTHUR MARTIN
LINCOLN
MIELE
BRANDT**

CLINIQUE DES HAUTS DE SEINE

17, av. du bois - CHATENAY-MALABRY - Téléphone : 660 01-23 (6 lignes groupées)

CLINIQUE CONVENTIONNEE AVEC LA SECURITE SOCIALE ET LES MUTUELLES



CHIRURGIE générale

ORTHOPEDIQUE et **REPARATRICE**

INFANTILE - VASCULAIRE - DIGESTIVE

UROLOGIE - O. R. L.

M E D E C I N E

Consultations de chirurgie tous les après-midi à partir de 15 h
Consultations d'obstétrique mardi et vendredi à partir de 15 h

P E D I A T R I E

GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE

COBALTHERAPIE

ELECTRO - RADIOLOGIE

KINESITHERAPIE - MASSAGE

ANALYSES MEDICALES

Service des urgences et des ambulances assuré JOUR & NUIT

Métro

Ligne de Sceaux - Station Robinson
Correspondance : 198
Arrêt : Place des Alliés.

Routes

Porte d'Orléans - Croix de Berny
Route de Versailles
Petit Clamart - Carrefour de Malabry

Autobus

195, Porte de Châtillon
arrêt : Maximilien Robespierre
(Près de la Clinique)

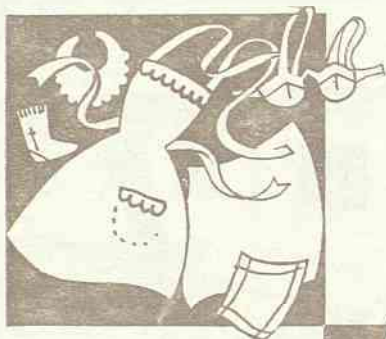
pour mieux vous servir

OUVERT

**du LUNDI
au SAMEDI**

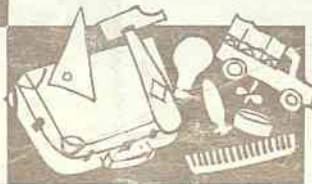


textile



9 h — 12 h 15
14 h 30 — 19 h 15

bazar



ménage



FERMÉ LE DIMANCHE

alimentation

libre service



GARE DE ROBINSON
153, RUE HOUDAN
ROB. 65-30